

Médailles suisses nouvelles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **9 (1899)**

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MÉDAILLES SUISSES NOUVELLES

· IX ¹

371. — **Fête cantonale genevoise de tempérance à Carouge (canton de Genève), en 1898.**

Dans le champ, en sept lignes, dont la première et la dernière sont recourbées en sens inverse, FÊTE CANTONALE GENEVOISE | DE TEMPÉRANCE | — . — | CAROUGE | 7 & 8 SEPTEMBRE | 1898

Ṛ. Écusson genevois dans un cartouche à volutes, flanqué de deux branches fruitées de laurier. Au dessus, en une ligne recourbée, VILLE DE GENÈVE Signé, sous l'écusson, VIEUXMAIRE

Diam. : 0,0235. Bélière. Similor, similor argenté, aluminium.

Médaille gravée par M. Vieuxmaire, à Paris, et éditée par M. Defailly, à Genève.

372. — **Tour du lac de Genève, en bateau à vapeur, organisé par la Société « L'Ondine genevoise ».**

Dans le champ, en sept lignes, dont les deux premières sont recourbées, ONDINE GENEVOISE | SOUVENIR | DU | TOUR DU LAC | . — . | 19 JUIN | 1898

Ṛ. Une lyre entre deux branches fruitées de laurier. Au dessus, une étoile à cinq rais.

Diam. : 0,0235. Bélière. Aluminium.

Médaille de fabrication parisienne, éditée par M. Defailly, à Genève.

373. — **Promotions de la ville de Genève, en 1898.**

Dans le champ, en cinq lignes, SOUVENIR | DES | PROMOTIONS | JUILLET | 1898


¹ Voy. *Revue suisse de numismatique*, tome VIII, p. 332.

R). Semblable à celui du n° 371.

Diam. : 0,0235. Bélière. Similor, similor argenté, aluminium.

Médaille gravée par M. Vieuxmaire, à Paris, et éditée par M. Defailly, à Genève.

374. — Fête annuelle des écoles de la ville de Vevey (Vaud), en 1899.

Dans le champ, en sept lignes, dont la première et la dernière sont recourbées, SOUVENIR | DES | PROMOTIONS | VEVEY | 26 & 27 AVRIL |  | 1899.

R). Écusson vaudois dans un cartouche à volutes, orné extérieurement d'une palme, d'une branche d'olivier et de deux guirlandes fruitées et fleuries de laurier, retombant vers le bas de la médaille.

Diam. : 0,0235. Bélière. Similor, similor argenté, aluminium.

Médaille non signée, gravée à Paris et éditée par M. Defailly, à Genève.

375. — Fête annuelle des écoles de la ville de Lausanne (Vaud), en 1899.

Lég. de gauche à droite, VILLE DE LAUSANNE Au dessous, l'écusson municipal timbré d'une aigle impériale et entouré d'ornements en forme de palmettes. Signé au bas, VIEUXMAIRE

R). Dans le champ, en cinq lignes, dont la première et la dernière sont recourbées en sens inverse, SOUVENIR | DES | PROMOTIONS | — — — | JUILLET 1899

Diam. : 0,0235. Bélière. Similor, similor argenté.

Médaille gravée par M. Vieuxmaire, à Paris, et éditée par M. Defailly, à Genève.

376. — Inauguration de la halle de gymnastique à Sion (Valais), en 1899.

Dans le champ, en quatre lignes, dont les deux premières sont recourbées, SOUVENIR DE L'INAUGURATION | DE LA HALLE DE | (une croix fédérale entourée de seize rayons inégaux) | GYM NASTIQUE Au dessous, la vue du bâtiment.

R). Vue de la ville de Sion avec les collines de Tourbillon et de Valère au second plan. Dans le ciel, en trois lignes, SION | 16 AVRIL | 1899.

Diam. : 0,033. Bélière. Étain.

Médaille non signée de fabrication allemande.

**377. — Fête cantonale valaisanne de gymnastique,
à Sion (Valais), 1899.**

Dans le champ, en six lignes, dont la première et la dernière sont recourbées en sens inverse, SOUVENIR | DE LA FÊTE | CANTONALE | DE GYMNASTIQUE | SION | 16 AVRIL 1899

R̂. Lég. de gauche à droite, CONCOURS DE GYMNASTIQUE
Dans le champ, un groupe d'instruments servant à la gymnastique.
Au dessous, deux petites guirlandes de laurier en sautoir, nouées d'un double nœud de ruban.

Diam. : 0,0235. Bélière. Similor, similor argenté, aluminium.

Médaille non signée, de fabrication française, éditée par M. Defailly, à Genève.

**378. — Fête cantonale vaudoise de tempérance,
à Vallorbes (Vaud), en 1899.**

Lég. de gauche à droite, FÊTE CANTONALE VAUDOISE En sens inverse, * 5 JUN 1899 * Dans le champ, en trois lignes, DE | TEMPÉRANCE | VALLORBES

R̂. Semblable à celui du n° 374.

Diam. : 0,0235. Bélière. Similor argenté, aluminium.

Médaille non signée, gravée par M. Vieuxmaire, à Paris, et éditée par M. Defailly, à Genève.

**379. — Troisième Fête des narcisses à Montreux (Vaud),
en 1899.**

Dans le champ, en six lignes, dont la première et la dernière sont recourbées en sens inverse, SOUVENIR | DE LA III^e FÊTE | DES NARCISSES | MONTREUX | 10 & 11 MAI | 1899

R̂. Semblable à celui du n° 374.

Diam. : 0,0235. Bélière. Similor, similor argenté, aluminium.

Médaille non signée, gravée par M. Vieuxmaire, à Paris, et éditée par M. Defailly, à Genève.

380-381. — **Vogue du faubourg de Saint-Gervais
(Genève), en 1899.**

(380) Dans le champ, l'inscription en six lignes placées inégalement, trois au dessus et trois au dessous d'un grand cartouche à queues d'arondes reposant sur une palme. La surface du cartouche est destinée à recevoir les noms du lauréat. VOGUE | DU | FAUBOURG
| S^t GERVAIS | GENÈVE | 1899



R^o. Le lion, symbolisant le Faubourg, est à demi couché au premier plan. Il tient dans ses pattes un écusson genevois posé sur un cartouche à volutes, appuyé sur une double corniche. A gauche, un trophée de tir; à droite, un groupe d'attributs musicaux. A l'arrière-plan, l'église de Saint-Gervais et l'entrée de la rue des Corps-Saints. Derrière les toits, un soleil levant ayant au centre $\frac{\Omega}{IHS}$ Signé à l'exergue, E. LOSSIER INV. V. SCHLÜTTER F.

Diam. : 0,052. Vermeil 65 exemplaires, argent 50 exemplaires, bronze 260 exemplaires.

Médaille officielle de cette fête, donnée comme prix au concours musical et au tir. Gravée par notre collègue, V. Schlütter, à Genève, d'après un dessin de M. E. Lossier, également Genevois. Frappée par M. L. Furet, notre collègue.

(381) Dans le champ, en cinq lignes, dont la première et la dernière

sont recourbées en sens inverse, SOUVENIR | DE LA VOGUE | DE
S^r GERVAIS | 10, 11 & 12 JUIN | 1899

Ṛ. Semblable à celui du n° 371.

Diam. : 0,0235. Bélière. Similor, similor argenté, aluminium.

Médaille gravée par M. Vieuxmaire, à Paris, et éditée par M. Defailly,
à Genève.

**382. — Promotions des écoles de la ville de Genève,
en 1899.**

Dans le champ, en cinq lignes, dont la première et la dernière sont
recourbées en sens inverse, SOUVENIR | DES | PROMOTIONS
| — — — | JUILLET 1899

Ṛ. Semblable à celui du n° 371.

Diam. : 0,0235. Bélière. Aluminium.

Médaille gravée par M. Vieuxmaire, à Paris, et éditée par M. Defailly,
à Genève.

**383. — Fête cantonale neuchâteloise de tempérance,
à la Chaux-de-Fonds (Neuchâtel), en 1899.**

Dans le champ, en six lignes, dont la première et la dernière sont
recourbées en sens inverse, SOUVENIR | DE LA FÊTE | NEUCHA
TELOISE | DE TEMPÉRANCE | 22 MAI 1899 | CHAUX-DE-
FONDS

Ṛ. Écusson cantonal neuchâtelois, blasonné. Au dessus, NEUCHÂ
TEL

Diam. : 0,0235. Bélière. Similor, similor argenté, aluminium.

Médaille non signée, gravée par M. Vieuxmaire, à Paris, et éditée
par M. Defailly, à Genève.

**384. — Médaille de récompense de la Société nationale
des chrysanthémistes suisses.**

Lég. de gauche à droite, entre deux cercles, ☆ SOCIÉTÉ NATIO
NALE DES CHRYSANTHEMISTES SUISSES ☆ En sens inverse,
FONDÉE A GENÈVE EN 1898 Dans le champ, une terrasse s'ou
vrant sur un jardin, dominant le lac de Genève, où l'on voit une barque.
Au second plan, la vue de la rive gauche avec les montagnes de la
Savoie. A gauche, sur la terrasse, on voit le bas d'un escalier limité

par une rampe à colonnettes aboutissant à un pilastre, supportant un vase à deux anses garni d'un groupe de chrysanthèmes; à droite, un banc de jardin. Signé au dessous de la légende, sous la terrasse, AUG. MORIAUD INV. CH. RICHARD FEC.

R). Dans le haut, une croix fédérale rayonnante, avec une banderole supportant l'inscription, UN POUR | TOUS TOUS | POUR UN
Dans le bas, un écusson genevois rayonnant surmonté des lettres IHS est posé sur les tiges d'un bouquet allongé, formé de branches de chrysanthèmes. Le milieu du champ est libre et réservé aux inscriptions relatives aux lauréats. Tout autour, un grènetis de points.

Diam. : 0,053. Argent 12 exemplaires, bronze 2 exemplaires.

Médaille officielle de cette société, gravée par notre collègue Charles Richard, à Genève, d'après un dessin de M. A. Moriaud, peintre à Genève. Elle est destinée à servir de récompense dans les expositions organisées par cette société et n'a été décernée jusqu'à présent qu'en argent.

385. — **Bijou de la loge maçonnique « Il Dovere »,
à Lugano (Tessin).**

Dans le champ, un compas, une équerre et une étoile à cinq rais ayant au centre la lettre G Au dessus et au dessous, sur des banderoles recourbées à leurs extrémités et placées en sens inverse, on lit IL DOVERE · | Or ∴ di LUGANO La bordure de la médaille en haut relief est formée d'un serpent se mordant la queue et formant une boucle entourant la bélière; la tête du serpent est au bas de la médaille. A droite et à gauche, sur le serpent, deux banderoles avec les dates de fondation et d'entrée de la loge dans l'alliance suisse, · 25 GENNAIO 1877 · | · 17 GIUGNO 1883 ·

R). Entre deux branches d'acacia nouées au bas d'un double ruban et en six lignes, · | —◆— ☆ —◆— | LIBERTÀ | EGUAGLI ANZA | FRATELLANZA | —◆— ☆ —◆— Au dessous de la boucle de ruban, une petite étoile à cinq rais. Tout autour, un grènetis de perles.

Diam. : 0,043 × 0,0305. Ovale irrégulier. Bélière. Vermeil.

328. — **Tir cantonal zuricois, Zurich, 1898.**

Cette médaille n'a pas été frappée par MM. Huguenin frères, au Locle, mais par l'Union genevoise de dégrossissage d'or (M. Desbaillets,

directeur, notre collègue). Il en a été frappé environ 3200 exemplaires tant en or qu'en argent. (Communications de MM. Desbaillets et Huguenin.)

386. — **Inauguration du Musée national suisse
à Zurich, en 1898.**

La vue du musée. Au dessus, sur une banderole, SCHWEIZ. LANDESMUSEUM · Au dessous, des écussons emblématiques de l'art et de la science reliés par un ruban portant les mots KUNST U. WISSENSCHAFT. Entre les écussons, la date **1898** dans un cartouche.

Ŕ. Vue de la ville de Zurich. Au premier plan, un lion debout, tourné vers la droite, tient dans ses griffes une bannière de Zurich dans le haut de laquelle se trouve une petite croix fédérale. A l'exergue, ZÜRICH | M. & W. ST.

Lég. EINER FÜR ALLE · ALLE FÜR EINEN

Diam. : 0,050. Bronze.

Médaille gravée par MM. Mayer et Wilhelm, à Stuttgart. (Communication de notre collègue, le D^r Charles Morel, à Locarno.)

387. — **La Ville de Genève reconnaissante à
Philippe Plantamour (1899).**

Buste de face de Philippe Plantamour. Signé à droite, sur la tranche du buste, HUGUES BOVY F.

Ŕ. Vue du lac, prise de la terrasse de la campagne Plantamour, en regardant du côté de la ville de Genève. La vue est limitée par une corniche sur laquelle est fixé un écusson genevois. Au dessus, en une ligne recourbée, A PHILIPPE PLANTAMOUR Au bas, en sens inverse, LA VILLE DE GENÈVE RECONNAISSANTE

Diam. : 0,067. Or 1 exemplaire, bronze 22 exemplaires.

Cette médaille a été frappée en souvenir du legs fait à la Ville de Genève, par feu Philippe Plantamour, de sa belle campagne de Sécheron, destinée à devenir une promenade publique et un jardin botanique. L'exemplaire en or a été remis pour la famille à M. Charles Rigaud, notre collègue, exécuteur testamentaire du défunt. Les exemplaires en bronze ont été offerts par la Ville aux magistrats et aux autres représentants de la famille ; il n'en a pas été mis dans le commerce. Cette pièce, très remarquable par sa gravure et la ressemblance du portrait, fait honneur au burin de notre collègue, le professeur Hugues Bovy. Frappée par notre collègue, M. L. Furet.

Nous donnons ici le texte de l'arrêté du Conseil Municipal de Genève :

DU 11 MARS 1898

Le Conseil Municipal, vu la lettre du 5 mars 1898, par laquelle M. Charles Rigaud remet au Conseil Administratif un extrait des testament et codicille olographes de feu M. Philippe Plantamour, en date des 24 janvier 1875 et 20 juillet 1896 ; sur la proposition du Conseil Administratif, arrête :

Le legs fait à la Ville de Genève par M. Philippe Plantamour est accepté avec reconnaissance, et sous les conditions imposées par le testateur.

Le Conseil Administratif est chargé de faire frapper une médaille commémorative en souvenir de ce legs.

Une expédition du présent arrêté sera adressée à la famille du généreux testateur.

Certifié conforme : J.-F. BRÜDERLEIN, *secrétaire*.

**388. — Insigne de la société d'alpinistes
le « Piolet-Club » à Genève (1898).**

Les armoiries de Genève, un piolet, une corde entourés de rhododendrons et d'« edelweiss », entourent l'inscription en trois lignes, PIO
LET : | CLUB. | GENÈVE

Uniface.

Diam. : 0,029. Similor émaillé et oxydé.

Gravé dans l'atelier de notre collègue, M. Georges Hantz ; frappé à l'Usine genevoise de dégrossissage d'or.

**389. — Club du tir militaire du canton de Genève,
médaille de primes, 1899.**

Dans le haut, en deux lignes recourbées, CLUB DU TIR MILI
TAIRE | DE GENÈVE

Les écussons de la Confédération et de Genève posés sur deux carabines en sautoir. Au dessus, sur une banderole se terminant par deux flammes, UN | POUR | TOUS | TOUS | POUR | UN Au dessous, sur une

banderole plus petite, POST | TENEBRAS | LUX Plus bas, en deux lignes recourbées en sens inverse de celles du haut de la médaille, FONDÉ EN | ★ 1886 ★ Signé à droite, C. R.

R. Lég. de gauche à droite, DIEU NOUS CONDUIT, MARCHONS!

Un soldat d'infanterie tire à droite. Il est debout, le pied gauche sur un rocher, le coude gauche appuyé sur le genou. Sur le terrain rocailleux, des fleurs alpines et la signature C. RICHARD INV. & FEC. Dans le fond, à gauche, une compagnie d'infanterie en marche, drapeau déployé, et la cathédrale de Saint-Pierre; à droite, une vue du lac avec un bateau à vapeur. Sur le devant, une forêt entre deux montagnes.

Sur la tranche, L. FURET.

Diam. : 0,041. Argent 2 exemplaires du poids de 53 grammes et 2 exemplaires du poids de 31 grammes, bronze 100 exemplaires.

Médaille de primes donnée dans les tirs militaires du club. Elle ne peut s'obtenir qu'une seule fois par année et comme prime d'un minimum de trente-quatre points (cible militaire divisée en cinq parties) en dix coups consécutifs. Gravée par notre collègue, M. Charles Richard, et frappée par notre collègue, M. L. Furet, à Genève.

390. — **Exercices de l'arquebuse et de la navigation, à Genève. Médailles de prix et de primes en 1898 et 1899.**

Cette société a, pendant ces deux dernières années, distribué des médailles de prix et de primes semblables à celles des années précédentes. Nous ne reviendrons pas sur leur description. Elles ne diffèrent de celles de 1897 que par les millésimes 1898 et 1899.

Les médailles de prix sont distribuées à raison d'une en argent et d'une en bronze pour chaque cible et portent, à l'exergue, une inscription gravée au burin et rappelant leur destination. Les médailles de primes (aigle d'Empire aux armes genevoises) ont toujours moins de succès auprès des tireurs. En 1899, il n'a été fait que vingt et un exemplaires en argent et trente-quatre en bronze, et sur ce nombre une dizaine en bronze n'ont pas été tirés et ont dû être martelés et refondus. Nous regrettons de voir une société aussi riche que celle des Exercices de l'arquebuse et de la navigation porter aussi peu d'intérêt à la gravure en médaille en agissant ainsi. Ces médailles sont excessivement remarquables par leur gravure (notre collègue, M. Bovy),

mais en répétant indéfiniment le même coin avec des dates différentes, il est vrai, on arrivera à les rendre banales et à former une série sans aucun intérêt pour le collectionneur.

**391. — École de tir des Amis du mannequin, à Genève.
Tir du vingt-cinquième anniversaire de fondation,
en 1898.**

A l'occasion de ce tir, il a été décerné en prix aux meilleurs résultats de chaque cible des médailles en argent et en bronze. Ces pièces sont frappées au coin habituel des médailles de l'École du mannequin, gravées par notre collègue, M. C. Richard, mais on a remplacé les légendes du revers par des inscriptions gravées à la main comme suit.

25^{ME} ANNIVERSAIRE 1898 En sens inverse, ♣ 1^{ER} PRIX SÉRIES
FUSIL · BURDET AUGUSTE ♣

La seconde inscription change pour chaque médaille.

M. Raoul Robbe, secrétaire de la Société de l'école de tir du mannequin, nous communique la liste des médailles décernées à cette occasion.

Cible Société, fusil, 1^{er} Prix, *Jullien Küffer*, médaille argent.

Cible Société, fusil, 2^{me} Prix, *Charles Thévenaz*, médaille bronze.

Cible Anniversaire, 1^{er} Prix, *Achille Roch*, médaille argent.

Cible Anniversaire, 2^{me} Prix, *Louis Monnier*, médaille bronze.

Cible Anniversaire, 3^{me} Prix, *Albert Steinmann*, médaille bronze.

Cible Progrès, 1^{er} Prix, aux nombres, *Jean Scheller*, méd. argent.

Cible Progrès, 1^{er} Prix, aux mouches, *Charles Ehrensperger*,
médaille bronze.

Séries au fusil, 1^{er} Prix, *Auguste Burdet*, médaille argent.

Séries au fusil, 2^{me} Prix, *Rodolphe Wurmbli*, médaille bronze.

Séries à la carabine, 1^{er} Prix, *Achille Roch*, médaille argent.

Séries à la carabine, 2^{me} Prix, *Charles Ehrensperger*, méd. bronze.

Cible Société, revolver, 1^{er} Prix, *Marc Barillat*, médaille argent.

Cible Société, revolver, 2^{me} Prix, *Jullien Küffer*, médaille bronze.

392. — Tir cantonal argovien, à Wohlen, en 1899.

Lég. de gauche à droite, AARGAVISCHES KANTONAL SCHÜTZENFEST · WOHLLEN · 1899 Une arbalète sur laquelle est posée un écu à volutes aux armes de la ville de Wohlen, sommé de trois étoiles à six rais. Au dessous, deux rameaux de chêne avec glands. Le second plan est occupé par une vue de Wohlen. Signé HOMBERG BERN

R. Une femme assise à gauche à un métier à tisser. Au second plan, un intérieur de chambre dont on voit en partie trois fenêtres garnies de rideaux, avec des vases de fleurs sur deux d'entre elles. Sur la muraille, à droite, DURCH | FLEISS | — | le monogramme de l'artiste FH liés. A gauche, ZUM | FORT- | SCHRITT Signé, au bas, · NACH K. RAUBER.

Diam. : 0,045. Argent oxydé.

Médaille de primés de ce tir, gravée par notre collègue, M. F. Homberg, à Berne, et frappée dans son atelier. Très jolie composition, l'une des meilleures médailles de cet habile graveur dont la manière actuelle est bien différente de l'ancienne. Il tend, tout en gardant une note très personnelle à se rapprocher de la technique de l'école de Scharff.

393-395. — **Tir cantonal d'Yverdon (Vaud), 1899.**

(393) Lég. de gauche à droite, sur un marli très large, TIR CANTONAL VAUDOIS · YVERDON · 1899 Au centre, sur un fond formé d'une croix fédérale d'argent sur champ de gueules, un fusil d'ordonnance et une carabine, entrelacés de branches de chêne fruité, sont noués dans le haut par une banderole, portant en lettres incuses LIBERTE | & | PATRIE à laquelle est suspendu un écu de fantaisie très bombé où sont représentées les armes blasonnées de la ville d'Yverdon. Signé au bas, à gauche, A. J-G



R. Scène représentant deux Protohelvétès armés d'arcs et de flèches, l'un âgé et barbu, debout, au premier plan, brandissant une flèche et

s'appuyant de la droite sur son arc, l'autre jeune et imberbe, agenouillé à droite et bandant son arc. Ils sont à l'intérieur d'un village lacustre dont on voit une grande habitation et une chaumière à toit pointu. A l'arrière-plan, la vue du lac de Neuchâtel. Dans le ciel, en une ligne recourbée, LIBERTAS PATRIA Signé au bas, à droite, A. Jacot-Guillarmod.

Diam. : 0,045. Argent oxydé (vingt cartons) et cuivre bronzé (dix cartons).

Médaille de primes de ce tir, gravée par M. A. Jacot-Guillarmod, graveur à Genève, et frappée dans les ateliers de l'Usine genevoise de dégrossissage d'or (M. Desbaillets, directeur, notre collègue).



(394) Le sujet du revers de la médaille précédente, tireurs de l'époque lacustre, mais traité différemment. Réduction du projet de MM. Huguenin frères, au Locle, qui ont obtenu le premier prix du concours ouvert par le comité du tir. Nous ne savons pourquoi ils

n'ont pas été chargés de l'exécution de la médaille. Nous reproduisons ci-dessus le cliché de ce beau modelage, mis obligeamment à notre disposition par nos collègues.



(395) La montre officielle du tir, en argent, était une prime de cinquante cartons. Elle a été gravée par M. Émile Servet, à Genève, et fournie par la maison Baudet fils, au Sentier. Nous en donnons également la reproduction; la boîte est frappée par le même procédé que les médailles.

396. — **Troisième centenaire de l'édit de Nantes,
1898.**

Lég. de gauche à droite, III^{ME} CENTENAIRE DE L'EDIT DE NANTES Buste à droite, cuirassé avec une écharpe en sautoir, tête nue, du roi de France Henri IV. Dans le champ, à gauche, 31 MAI A droite, 1^{ER} JUIN | 2 JUIN | 1898

R). Une jeune femme, symbolisant le Protestantisme, assise sur un socle à gauche, tient de la droite un livre ouvert sur lequel on lit, en

caractères incus, JE PUIS | TOUT PAR | CHRIST PH. IV Elle tourne la tête vers la droite et accueille un jeune enfant nu qu'elle entoure de son bras gauche. Au second plan, la vue de la ville de Nantes et un vaisseau. A gauche, le soleil sortant des nuages; au dessus, LUX SPES Signé au bas, à droite, G. PRUDHOMME Sur la tranche, la désignation du métal.

Diam. : 0,051. Argent oxydé, bronze jaune patiné.

Médaille officielle des fêtes du centenaire, gravée par M. G. Prudhomme, et frappée à la Monnaie de Paris. Œuvre très remarquable d'un jeune maître français. Nous croyons devoir noter ici la description de cette médaille, présentant un intérêt historique pour la Suisse protestante.

397. — Dix-huitième tir cantonal du demi-canton d'Unterwald-Nidwald, à Ennetmoos, en 1898.

Lég. de gauche à droite, XVIII. NIDW. KANTONALSCHIESSEN 1898 En sens inverse, ✽ ENNETMOOS ✽ Les armoiries d'Unterwald-Nidwald dans un beau cartouche à volutes orné de guirlandes de fleurs des Alpes. Tout autour de la pièce, un listel formé d'un double trait.

R. Lég. de gauche à droite, IM · KAMPF · FÜR'S · VATERLAND · 9 · SEPT · 1798 · Scène du massacre des habitants de Stanz par les troupes françaises. Un homme blessé est tombé à droite, une femme se penche sur lui pour le rappeler à la vie et un jeune homme debout, derrière elle, s'empare du fusil du blessé et la main sur le cœur fait le serment de vendre chèrement sa vie. Dans le fond, un chalet et une chapelle. A l'arrière-plan, dans le ciel, la croix fédérale rayonnante. Signé au bas, sur la corniche, E. ZIMMERMANN.

Diam. : 0,045. Argent et argent oxydé.

Médaille de primes de ce tir, gravée par M. E. Zimmermann. Nous serons heureux si l'un de nos collègues peut nous fournir des renseignements sur ce graveur dont nous rencontrons la signature pour la première fois.

398. — Premier tir fédéral au fusil Flobert, à Bienne (Berne), 1899.

Lég. de gauche à droite, 1^{ER} TIR FÉDÉRAL AU FLOBERT En sens inverse, ✽ BIENNE 1899 ✽ Les armoiries de la Confédération

et de la ville de Bienne dans des écussons de fantaisie, posés sur deux fusils en sautoir, une palette de cibarre, deux guidons et deux branches de chêne et de laurier fruitées.

R̄. Vue de la ville de Bienne depuis une hauteur où se trouvent deux tireurs en habits civils, chapeaux ronds de feutre, l'un à genoux tirant, l'autre debout, l'arme à la main. Signé, au bas, LANZ-GIROD

Diam. : 0,040. Argent 152 exemplaires, bronze 50 exemplaires.

Médaille de primes de ce tir, gravé par M. Lanz-Girod, à Bienne, frappée par notre collègue, M. L. Furet, à Genève.

399-402. — **Jetons de service de l'hôtel Wanner,
à Zurich (1896).**

(399) Dans le champ, en trois lignes, H. | WANNER | petit fleuron allongé ayant au centre une fleur à cinq pétales. Le tout entouré d'un grènetis.

R̄. Dans le champ **10** Tout autour, un grènetis de perles.

Diam. : 0,205. Laiton.

(400) Avers du n° 399.

R̄. Comme celui du n° 399, mais **20**

Diam. : 0,0205. Cuivre.

(401) Semblable au n° 399, mais **50**

Diam. : 0,0205. Métal blanc.

(402) Semblable au n° 399 mais au revers en deux lignes, **1** | FR.

Diam. : 0,0205. Laiton.

Jetons de service de l'hôtel, servant aussi au restaurant qui y est joint. Gravés et frappés à Zurich, chez MM. Daubenmeier et C^{ie}.

403-404. — **Tir cantonal saint-gallois de Flawil,
1899.**

(403) Sur une large banderole, la légende de gauche à droite, en caractères incus, · S^t GALLISCHES · KANTONALSCHV̄TZENFEST · IN · FLAWIL · JUNI · 1899 ·

Deux chênes entrelacés, à l'épais feuillage parsemé de glands, supportent deux écussons à volutes aux armes du canton de Saint-Gall et de la ville de Flawil. Au bas, entre les deux arbres, une grande croix fédérale.

Ṛ. Sur un marli limité sur les deux bords par un simple trait et, en outre, extérieurement par une large bande en creux, l'inscription de gauche à droite, MEHR · ALS · DEN · LORBEER · LIEBEN · WIR · DIE · FREIHEIT · Un tireur, vu à mi-corps de face, légèrement à gauche, le fusil en bandoulière, un chapeau mou sur la tête. Des branches de laurier fruitées, partant du bas de la médaille, encadrent le personnage. Signé à droite, dans le champ, le long du marli, J. STAUF FACHER. INV. et à droite, sous le feuillage, HOMBERG

Diam. : 0,045. Argent oxydé.

(404) Même médaille d'un module réduit.

Diam. : 0,033. Argent oxydé.

Médailles de primes du tir gravées et frappées par notre collègue, M. F. Homberg, à Berne.

405. — **Médaille-breloque pour francs-maçons (1898).**

Un compas, une truelle, un maillet, un fil à plomb, une équerre, groupés ensemble et posés sur une couronne formée de deux branches de laurier fruitées, ouvertes dans le haut et aboutissant à une étoile flamboyante à cinq rais.

Ṛ. Cartouche vide, à volutes et mascarons, destiné à recevoir les initiales du possesseur.

Tranche cannelée.

Diam. : 0,0315. Bélière trilobée. Argent coulé et ciselé.

Médaille-breloque éditée par M. Jamin, graveur, à Genève.

406. — **Tir cantonal lucernois à Kriens, 1899.**

Lég. de gauche à droite, · LUZERNERISCHES KANTONAL-SCHÜTZENFEST En sens inverse, · KRIENS 1899 · Dans le champ, les écussons de Lucerne et de Kriens reliés par une banderole et posés sur des branches de laurier fruitées. Au dessus, une croix fédérale rayonnante. Signé à droite, en dedans des légendes, en lettres incuses, HUGUENIN FRS



R). Dans un stand rustique, dont on voit le bas de la toiture et deux piliers, un vieux tireur debout, tenant son arme de la main gauche, se penche vers un jeune homme agenouillé, réglant la mire de sa carabine, et lui en explique le maniement. Dans le fond, sur un terrain en pente, une ciblerie au pied d'une forêt. Signé au bas à gauche, en lettres incuses, Huguenin Frs.

Diam. : 0,038. Argent oxydé, quelques exemplaires en bronze jaune.

Médaille de primes, gravée et frappée par nos collègues, MM. Huguenin frères, au Locle. Très jolie composition de revers dénotant chez son auteur une excellente compréhension de l'art moderne. Par contre, nous n'apprécions guère la patine grisâtre que nos collègues emploient depuis quelque temps. L'éclairage uniforme et terne de ces pièces nuit à la valeur des plans.

407. — Troisième fête centrale de la Fédération suisse des ouvriers faiseurs de pendants, au Locle, 1899.

Dans le champ, en onze lignes en partie recourbées, SOUVENIR
| ∞ | FÉDÉRATION SUISSE | DES | OUVRIERS FAISEURS |
DE | PENDANTS, COURONNES | ANNEAUX ET GALONS | 3^{ME}
FÊTE CENTRALE | LE LOCLE | 11 JUIN 1899

R). Armoiries fédérales dans un écusson de fantaisie posé sur des

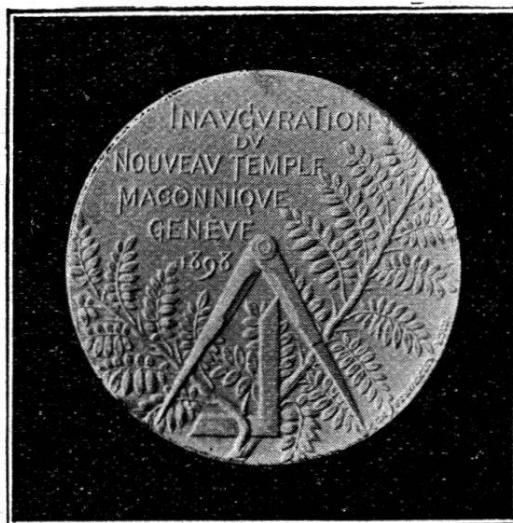
branches de chêne fruitées, entrelacées avec une banderole portant la devise UN | POUR TOUS | TOUS POUR | UN Signé au bas à droite, HUGUENIN FRÈS.

Diam. : 0,034. Bélière. Aluminium.

Médaille gravée et frappée par nos collègues, MM. Huguenin frères, au Locle.

408-409. — **Médaille commémorative de l'inauguration du nouveau local maçonnique à Genève, en 1898.**

(408) Buste à gauche, coiffé de la tiare de cuivre, la barbe tressée, du roi de Tyr, Hiram, qui fut, d'après la tradition, le chef des architectes du roi Salomon pour la construction du temple de Jérusalem. Dans le champ, à gauche, le nom □□|·□□ en caractères maçonniques, à droite, un niveau. Signé au bas, à droite, GEORGES HANTZ FEC.



R). Dans le champ, en six lignes, INAUGURATION | DV | NOUVEAV TEMPLE | MAÇONNIQVE | GENÈVE | 1898 Au dessous, deux grandes branches d'acacia en sautoir, une équerre et un compas. à droite, P. CH. STREHLIN EDID.

Diam. : 0,0375. Or 1 exemplaire, argent, argent oxydé, cuivre bronzé, aluminium, étain.

Il existe quelques exemplaires en différents métaux sur flan triangulaire.

(409) Même médaille, mais au revers MAÇONNIQVE au lieu de MAÇONNIQVE

Il existe un certain nombre d'exemplaires en argent, argent oxydé et cuivre bronzé, plus dix exemplaires en bronze jaune patiné. Cette variété provient d'un premier coin du revers qui a sauté à la frappe. La faute a été corrigée sur le nouveau coin.

Médaille officielle de l'inauguration de ce local.

Notre collègue, M. Georges Hantz, l'a gravée et notre collègue, M. L. Furet l'a frappée. J'en suis moi-même l'éditeur. Cette médaille ne se vend qu'aux membres des associations maçonniques.

**410. — Médaille officielle de récompense de la
Fédération suisse des sociétés d'aviron.**

Un drapeau fédéral, attaché à un mât et flottant à droite au dessus de deux rames en sautoir. Le tout dans une couronne de laurier fruitée, nouée au bas d'un double nœud de ruban et ouverte dans le haut. Au dessus du drapeau, S R V (Schweizer Ruder Verein); au dessous, F S S A (Fédération des sociétés suisses de l'aviron). Signé au bas à gauche, HUGUENIN FRs.

R. Uni, destiné aux inscriptions. La bordure plate est légèrement plus haute que dans le champ.

Diam. : 0,036. Bélière rapportée. Argent patiné, bronze jaune patiné. Frappe faite à une vingtaine d'exemplaires en tout.

Médaille de récompense gravée et frappée par nos collègues, MM. Huguenin frères, au Locle.

411. — Tir de la Suisse centrale, à Langenthal, 1899.

Légende de gauche à droite, CENTRAL · SCHWEIZ · SCHV TZENFEST · LANGENTHAL · 1899 · Un ours debout à gauche, la tête tournée à droite, tient de la patte droite une couronne de laurier et de la gauche un écusson fédéral posé sur une branche de chêne. Le tout sur un terrain herbeux.

R. Buste de jeune Bernoise, à gauche, en costume national. Signé, en trois lignes derrière la nuque, dans le champ, MÜNGER | — | HOM BERG

Diam. : 0,030. Argent oxydé.

Médaille officielle de primes du tir, gravée et frappée par notre collègue, M. F. Homberg, à Berne, d'après un projet fortement modifié de M. Münger. — Petite médaille très gracieuse.

412—413. — **Médaille en l'honneur de
Charles Pictet de Rochemont, citoyen genevois,
(1755 à 1825).**

(412) Sur un marli limité intérieurement par un trait, la légende de droite à gauche, CH. PICTET DE ROCHEMONT CITOYEN DE GENÈVE. MEMB. DU COMITÉ DE L'INDÉPENDANCE En sens inverse ☆ 1755—1824 ☆ Buste, de trois quarts à droite, du magistrat, d'après un portrait de l'époque. Signé à droite, dans le champ, en sens inverse de la légende, C. RICHARD FECIT.

R. Une femme ailée, représentant la Patrie genevoise, vêtue à l'antique, est debout, à droite, à l'intérieur d'une batterie d'artillerie dominant la ville de Genève et la cathédrale de Saint-Pierre que l'on voit au second plan à gauche. Derrière cette femme, on aperçoit une pyramide de six boulets et la moitié d'un grand canon sur son affût. Sur la culasse du canon, on lit REPUBLICA (et en sens inverse) GENEVENSIS Elle tient de la main gauche un grand bouclier à pointe, aux armes de Genève, et étend le bras droit vers un stèle rectangulaire, où est l'inscription en douze lignes, AUX | CITOYENS | DÉVOUÉS A QUI | L'ON DOIT | L'INDÉPENDANCE | DE LA | RÉPUBLIQUE | DE GENÈVE | ET SA | RÉUNION | A LA | SUISSE Derrière le monument, une grande palme. Au second plan, à droite, on voit la gueule d'un canon sortant des bastions et la moitié d'un drapeau flammé aux couleurs genevoises. Dans le ciel, la devise, POST TENE BRAS LUX coupée par le monogramme IHS au centre d'un soleil rayonnant. Signé à l'exergue, séparé du reste de la médaille par une forte corniche C. R. INV. ET FEC.

Diam. : 0,067. Trois exemplaires, deux en bronze jaune, un en cuivre bronzé.

Médaille sans caractère officiel, gravée par notre collègue, M. Charles Richard, et frappée par notre collègue, M. L. Furet. La date de la mort de Pictet de Rochemont n'étant pas exacte, la frappe a été immédiatement arrêtée et ses coins ont été corrigés. Nous avons donc une seconde frappe définitive.

(413) Semblable à l'avvers du n° 412, mais 1825 au lieu de 1824.

R. Semblable au revers du n° 412.

Diam. : 0,067. Argent, bronze jaune, cuivre bronzé, étain.

Grâce à l'amabilité de notre collègue Richard, qui a bien voulu

offrir à la rédaction les planches II et III, nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs cette médaille et la médaille d'Ami Lullin, autre patriote genevois, que nous avons décrite précédemment¹, dont celle de Pictet est destinée à faire le pendant. M. Richard est, croyons-nous, le seul des graveurs en médaille actuellement existants qui n'ait pas renoncé aux anciens procédés de gravure. Il grave tous ses poinçons à la main et fait une grande partie du travail directement en creux sans recourir au renfonçage. Naturellement, il ne peut pas arriver aux délicatesses de modelage que nous sommes habitués à rencontrer sur les médailles modernes françaises ou viennoises, mais il sait souvent vaincre de grandes difficultés techniques. Nous croyons cependant que ce genre de travail a fait son temps et que le nouveau procédé consistant à réduire mécaniquement les grands modelages s'imposera définitivement. L'art de la médaille a évolué et tend de plus en plus à revenir à la médaille modelée et coulée qui n'a pas la sécheresse de lignes des anciens procédés. Les médailles de M. Richard sont fort discutables au point de vue artistique et esthétique actuels, mais elles marquent une date intéressante dans notre série genevoise : celle de la fin d'un procédé qui a servi à toute l'école d'Antoine Boyy et de ses contemporains.

Genève, août 1899.

P.-Ch. STREHLIN.

¹ Voy. *Rev. suisse de num.*, 1893, p. 352, n° 74.



MÉDAILLE D'AMI LULLIN, DE GENÈVE

par M. Ch. RICHARD



MÉDAILLE DE CH. PICTET DE ROCHEMONT, DE GENÈVE

par M. Ch. RICHARD